

Dossier de consultation



Projet d'aménagement de Célac 2024/2025

CONCERTATION CITOYENNE



Introduction

Nous devons tous prendre soin de l'eau, ce bien commun si précieux. Dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), la réglementation européenne impose d'amplifier collectivement les efforts pour atteindre le bon état écologique des masses d'eau d'ici à l'horizon 2027.

A l'échelle du bassin versant de la Vilaine, la morphologie et la continuité écologique des cours d'eau constituent des enjeux prioritaires pour atteindre cet objectif. Au-delà du bon sens, cette directive pourrait un jour générer des pénalités financières pour la commune.

Face à ces enjeux, la ville de Questembert, sous l'égide des services de l'État et la direction d'Eaux et Vilaine, a pris la décision d'étudier la restauration de la continuité piscicole et sédimentaire du Tohon/St-Eloi au droit de l'étang de Célac et de repenser ses aménagements. C'est sur ce dernier point que porte la consultation.

Une restauration morphologique et ses aménagements

L'objectif de l'action d'Eaux et Vilaine qui accompagne la commune est de parvenir au bon état de la qualité des cours d'eau. L'état des cours d'eau est fonction de 3 critères : l'état écologique, l'état biologique et l'état morphologique.

Du point de vue morphologique, l'état du St-Eloi qui alimente l'étang de Célac est considéré comme «moyen» avec 91% du linéaire dégradé lors du diagnostic effectué en 2022. Les ouvrages qui cassent la continuité écologique tels que les plans d'eau sont des constructions humaines qui nuisent à la qualité du cours d'eau et à sa biodiversité.

C'est pourquoi, bien que retrouver un bon état morphologique prendra probablement plus d'une dizaine d'années, la commune s'engage dans ce chantier en associant les questembertois à la réflexion autour des aménagements de cet espace.



Quel partenariat ?

L'Unité de Gestion Vilaine Aval (UGVA) d'Eaux & Vilaine, maître d'ouvrage des études et des opérations de restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant Vilaine Aval, et plus particulièrement sur les bassins du Tohon et du Saint-Éloi, a mandaté les bureaux d'études Hardy environnement et AGPU Paysage et urbanisme pour mener à bien l'étude du projet et la concertation de la population.

Ce projet est financé par l'Agence de l'eau Loire- Bretagne, le département du Morbihan, la Région Bretagne, REDON Agglomération, la Communauté de communes Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté, Golfe du Morbihan Vanne Agglomération, dans le cadre de la stratégie du Contrat Territorial de l'Unité de Gestion Vilaine Aval 2023-2025, et la commune de Questembert.

Pourquoi une consultation des questembertois ?

La renaturation de la rivière du St-Eloi est engagée par Eaux & Vilaine sous l'égide des services préfectoraux de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) dans le cadre de nos obligations réglementaires pour la qualité de l'eau de nos rivières.

Ainsi depuis 2016, les élus municipaux Questembertois connaissent l'enjeu et les finalités de la situation concernant l'étang. La compétence est exercée par Eaux & Vilaine depuis 2019 et la décision de suppression de l'étang a été le fruit d'un travail validé par l'assemblée des élus du Syndicat de Bassin Versant et l'enquête publique qui s'est déroulée en 2021.

L'objet de la participation citoyenne que nous vous proposons aujourd'hui est d'apporter votre regard sur les aménagements paysagers qui vont accompagner le rétablissement de la rivière dans son lit et de la zone humide qui l'entourera.

Deux ateliers sur site et en salle ont eu lieu entre avril et juillet, avec les citoyens volontaires qui souhaitent participer à cette réflexion. Ils ont été animés par des élus et un paysagiste.

Célac restera assurément ce magnifique lieu de promenade et de rencontre avec au cœur de celui-ci l'eau qui cheminera de manière naturelle et avec le bruit de l'écoulement si agréable à nos oreilles.

Ce poumon vert sera renforcé pour vous y accueillir. Il sera rénové quant aux équipements qui sont présents tant pour les enfants, les sportifs, les cyclistes, les randonneurs, les touristes...

À vous de nous faire part de vos souhaits sur les orientations et l'ampleur de ces aménagements qui seront au service de toutes et tous.

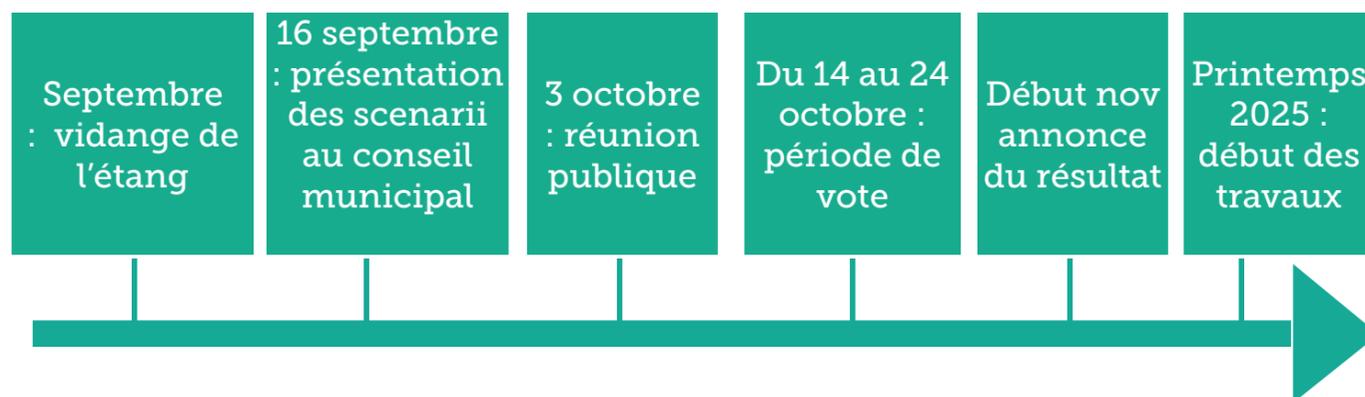
Alors n'hésitez pas à voter et faire voter pour nous accompagner dans ce beau projet.

Les étapes du projet

Quelles sont les étapes du projet ?

Le projet d'étude pour la restauration morphologique et paysagère du ruisseau de Tohon et du domaine de Célac comporte 3 étapes :

- Une étape de restauration hydromorphologique du ruisseau du Tohon ce qui induit : la suppression de l'étang, la renaturation du Tohon qui retrouve son lit et la restauration de la zone humide
- Une étape d'aménagement paysager et pédagogique aux abords du cours d'eau et de sa zone humide
- Une étape de consultation de la population sur les volets aménagements paysagers et requalification de l'espace public.

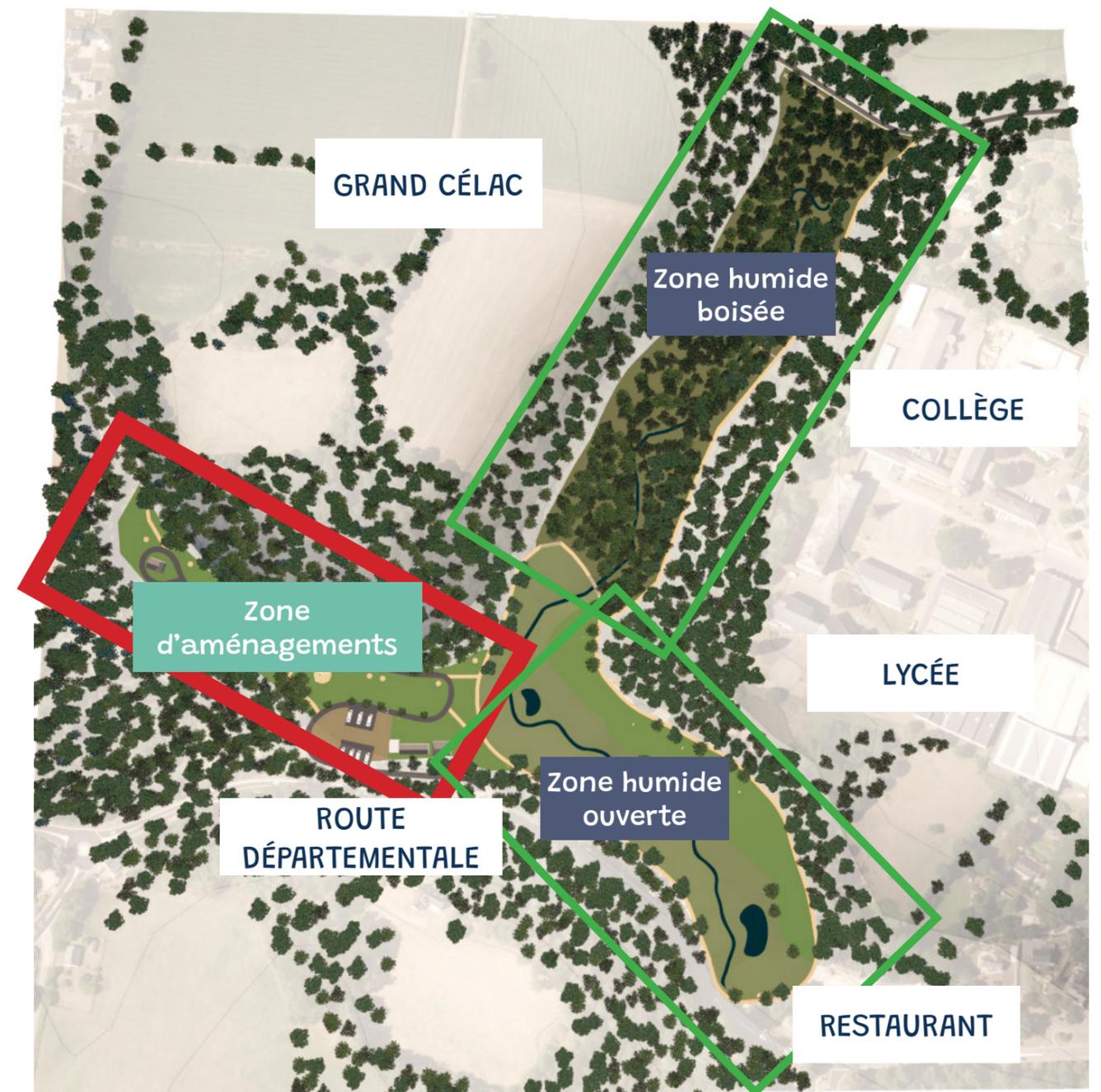


Exemple de projet morbihannais de renaturation : étang après la vidange et un an après



Quels aménagements pour quelle zone ?

Trois scénarii ont été conçus à la suite d'atelier citoyen et participatif relatifs à la zone aménageable du domaine de Célac (ci-dessous «zone d'aménagement»). Ces trois scénarii ont des ambitions et orientations différentes et rentent en cohérence avec les aspects de maintien de la biodiversité et de préservation du patrimoine naturel.



-  Zone d'aménagement - objet de la consultation
-  Zone aménagée en cohérence avec la préservation du patrimoine naturel et projet pédagogique autour de la biodiversité - **identique pour les 3 scénarii**

Les zones humides : aménagements identiques pour les trois scenarii



Passerelle de traversement du cours d'eau : 3 passerelles en bois seront installées afin de permettre le traversement du cours d'eau, l'observation des zones humides et l'accès aux différents aménagements.



Conservation du parcours de promenade : le parcours de promenade existant est conservé, permettant à chacun de se réapproprier l'espace retravaillé. Du matériel renouvelé tel que des «bains de soleil», des bancs et des tables de pique-nique émailleront ce parcours de promenade.



Zone d'observation et projet pédagogique : la zone a été pensée pour accueillir des activités pédagogiques telles que l'observation des espèces présentes sur le domaine. Familiariser nos plus jeunes avec leur environnement et faciliter la compréhension du monde qui nous entoure, tel est l'objet ces espaces.

La zone à aménager



La zone d'aménagements, qui se situe sur l'aire de camping-car actuelle, à l'ouest du cours d'eau pourra comprendre des installations telles que des aires de jeux pour enfants, des zones de pique-nique...

Chaque scénario présenté comporte un plan global détaillant les installations proposées, ainsi que des «mises en situation», soit des photos de ce que donnerait l'aménagement futur.

Scénario 1 :
Travailler
l'existant

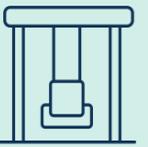
Scénario 2 :
Adaptation de
l'aire de cam-
ping-car

Scénario 3 :
Sport et loisir
en famille

Les scénarii proposés

Scénario 1 :

Ce scénario préserve l'organisation générale actuelle . L'aire de camping-car est conservée. Sont ajoutés, des tables de pique-nique, une nouvelle aire de jeux-pour les enfants ainsi que des espaces barbecue. La partie haute de l'ancien site du camping sera repensée en aire de bivouac et aire de service vélo tourisme.

Aménagements «nature»		Aménagements loisirs		Aménagements véhicules	
	Plantations arbres	15		Bancs	5
	Engazonnement	1500 m2		Table pique-nique	8
	Plantations massifs	400 m2		Barbecue	3
	Fontaine à boire	3		Aire de jeux	Simple
				Aire de service vélo-tourisme	OUI
				Aire CC nb places	7



Vue d'ensemble de la zone à aménager



Mises en situation :

Passerelle sur le cours d'eau

Aire de camping-car

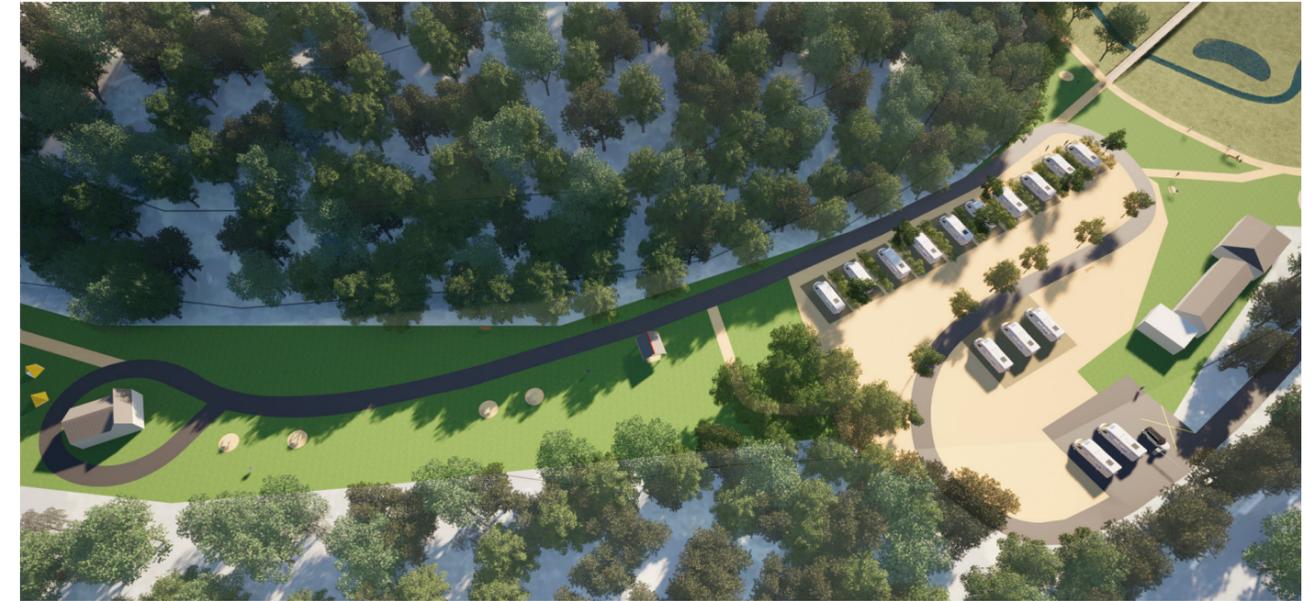


Scénario 2 :

Ce scénario propose une adaptation de l'aire de camping car afin de proposer des équipements tels que des abris ouverts et des tables de pique-nique. L'aire de jeux pour enfants est positionnée sur le parcours de promenade existant et comme sur le scénario 1 on trouvera un air de bivouac et de service pour le vélo tourisme.

La nouveauté principale est la création d'un abri couvert à destination des familles et des randonneurs au départ de nos deux circuits de randonnée, la boucle du Saint Eloi et les Popinettes.

Aménagements «nature»	Aménagements loisirs	Aménagements véhicules
 Plantations arbres 30	 Bancs 5	 Aire CC nb places 15
 Engazonnement 1500 m2	 Table pique-nique 6	 Parking VP 1
 Plantations massifs 600 m2	 Barbecue 3	 Zone de retournement OUI
 Fontaine à boire 1	 Aire de jeux Simple	
	 Aire de service vélo-tourisme OUI	
	 Abris couvert 50 m2	



Vue d'ensemble de la zone à aménager



Mises en situation :

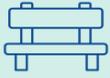
Parcours de promenade

Aire de camping-car



Scénario 3

Dans ce scénario, l'ambition est portée sur les équipements loisirs sportifs à l'attention des Questembertois. Aux scénarii précédents, il ajoute un théâtre de verdure, un espace enfant qualitatif, une structure de fitness. Le parking au sud sera agrandi.

Aménagements «nature»		Aménagements loisirs		Aménagements véhicules	
	Plantations arbres	20		Bancs	5
	Engazonnement	1950 m ²		Table pique-nique	6
	Plantations massifs	700 m ²		Barbecue	4
	Fontaine à boire	2		Aire de jeux	Qualitative
				Aire de service vélo-tourisme	OUI
				Abris couvert	50 m ²
				Théâtre de verdure	OUI
				Pôle fitness	OUI
				Aire CC nb places	10
				Parking VP	12
				Zone de retournement	OUI



Vue d'ensemble de la zone à aménager

Mises en situation :

Parking et aire de camping-car

Passerelle et vue sur l'aire de jeux



Les budgets associés aux scenarii

Tableau comparatif par scénario par zones

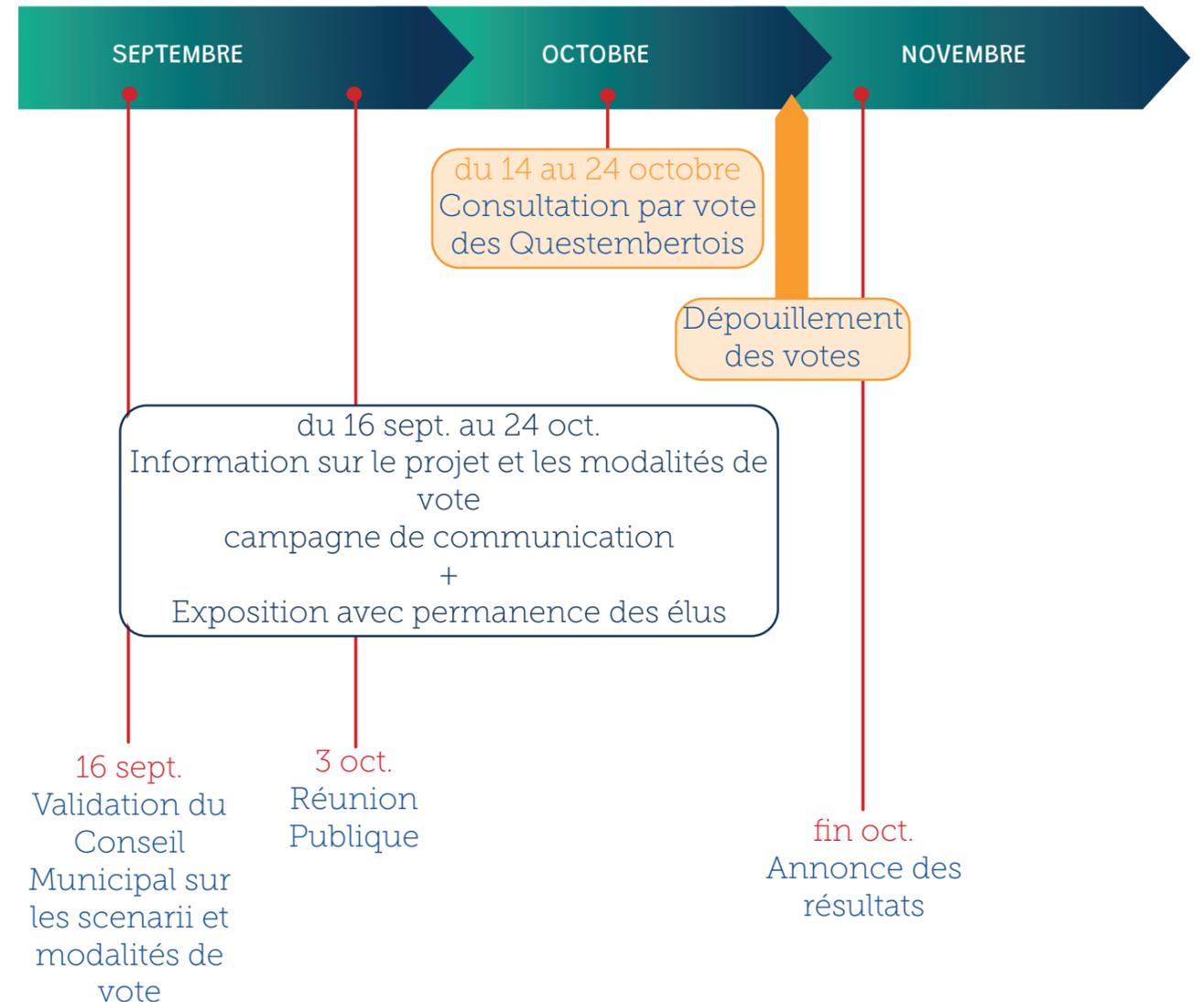
Vous trouverez ci-dessous le tableau comparatif des 3 scenarii pour la zone d'aménagement (zone 3) ainsi que le budget qui leur ait associé.

ZONE 3	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Plantations arbres	15	30	20
Engazonnement	1500 m2	1500 m2	1950 m2
plantations massifs	400 m2	600 m2	700 m2
fontaine à boire	3	1	2
Bancs	5	5	5
Table pique-nique	8	6	6
Barbecue	3	3	4
abris couvert	non	50 m2	50 m2
Aire de jeux	Aire de jeux simple 1 jeu complet + 3 jeux individuels	Aire de jeux simple 1 jeu complet + 3 jeux individuels	Aire de jeux très qualitative 1 jeu complet + 3 jeux associés
Aire de vélo-tourisme	oui	oui	oui
Création d'un théâtre de verdure	non	non	oui
Pole fitness	non	non	oui
Aire CC nb places	7	15	10
Parking Véhicules particuliers	pas d'accès	1 place publique	11 places publiques + 1 PMR
Zone de retournement	non	oui	oui
BUDGET ZONE 3	225 000 €	358 000 €	530 000 €

La concertation

Calendrier et modalités de vote

CALENDRIER



MODALITÉS

PAR COURRIER

Vous recevrez prochainement une enveloppe vous permettant de renvoyer votre bulletin de vote par la poste.

EN LIGNE

Vous devrez vous connecter sur le site et vous identifier avec votre numéro d'électeur questembert.bzh

EN MAIRIE

Vous pourrez voter à l'accueil de la mairie, muni de votre carte d'identité, aux horaires d'ouverture.

La concertation

du 14 au 24 octobre, consultation par vote des Questembertois

EN LIGNE

www.consultation.mairiequestembert.bzh

Remplir le formulaire en ligne
(nom, prénom, adresse mail)

Déjà inscrit sur
liste électorale

Non inscrit sur
liste électorale

n° carte
d'électeur

Justificatif
de domicile
à télécharger

Vote en ligne

Vote en ligne

PAR CORRESPONDANCE

Réception courrier dans
votre boîte aux lettres.

Déjà inscrit sur
liste électorale

Formulaire d'identité
pré-rempli
+
Bulletin de vote à
remplir et à insérer
dans son enveloppe

Dans l'enveloppe
pré-affranchie

Poster l'enveloppe

EN MAIRIE

À l'accueil de la mairie
aux horaires d'ouverture.

Déjà inscrit sur
liste électorale

Non inscrit sur
liste électorale

carte
d'identité

Vote

carte d'identité
+
justificatif de
domicile

Vote